

COMMUNE DE HAUTEFORT



NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

COMPTE FINANCIER UNIQUE
2025

Budget principal
Budget annexe Activité Economique
Budget annexe Lotissement

TABLE DES MATIERES

BUDGET PRINCIPAL

I - LE CADRE GENERAL DU BUDGET	2
II - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	2
a) Les dépenses de fonctionnement	3
b) Les recettes de fonctionnement	3
III - LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	4
a) Les dépenses d'investissement.....	4
b) Les recettes d'investissement	6

BUDGET ANNEXE ACTIVITES ECONOMIQUES

I - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	7
a) Les dépenses de fonctionnement	7
b) Les recettes de fonctionnement	8
II - LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	9
a) Les dépenses d'investissement.....	9
b) Les recettes d'investissement	10

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

CFU BP 2025

I. LE CADRE GENERAL DU BUDGET

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation ; elle sera disponible sur le site internet de la commune.

Le compte financier unique retrace l'ensemble des dépenses et des recettes effectuées et engagées au cours d'une année en l'occurrence l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le compte financier unique constitue le dernier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année suivant laquelle il se rapporte et être transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le Maire, ordonnateur, arrête les opérations de recettes et de dépenses engagées, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le compte financier unique de 2025 sera soumis au vote du Conseil Municipal le 30 avril 2026.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	Recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)
Résultats reportés	0,00	639 272,45	181 223,68	0,00	181 223,68	639 272,45
Opérations de l'exercice	997 809,59	1 139 016,54	706 149,03	217 326,32	1 703 958,62	1 356 342,86
Totaux	997 809,59	1 778 288,99	887 372,71	217 326,32	1 885 182,30	1 995 615,31
Résultats de clôture	0,00	780 479,40	670 046,39	0,00	0,00	110 433,01
Restes à réaliser			53 000,00	176 050,55	53 000,00	176 050,55
Totaux cumulés	997 809,59	1 778 288,99	940 372,71	393 376,87	1 938 182,30	2 171 665,86
Résultats définitifs	0,00	780 479,40	546 995,84	0,00	0,00	233 483,56

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Publication : 06/05/2026

II. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant de la commune.

On distingue deux catégories d'inscriptions budgétaires :

- **les dépenses et recettes réelles** qui font l'objet d'un encaissement et d'un décaissement réel
- **les dépenses et recettes d'ordre** qui sont des opérations comptables internes n'entraînant pas de mouvement de trésorerie (ex : amortissements, provisions). Elles sont équilibrées.

a) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses totales de fonctionnement de l'exercice 2025 s'élèvent à 997 809,59 € :

- dépenses réelles : 983 466,59 €
- dépenses d'ordre : 14 343,00 € (amortissement).

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par la consommation et l'entretien des bâtiments, des espaces communaux et de la voirie, les achats de matières premières et de fournitures (électricité, gaz, fournitures administratives, musée, bibliothèque, services techniques, matériel d'entretien, ...), les prestations de service (contrats de maintenance, protection incendie, sécurités intrusions), les assurances, les taxes foncières, les subventions versées aux associations, les dépenses de personnel, les indemnités des élus, les participations versées aux organismes extérieurs (SIVOS du Pays de Hautefort, SIVOS d'Excideuil, SDIS, CDAS...).

CHAPITRE	LIBELLE	VOTE BP 2025	REALISE 2025	% EXE
C011	Charges à caractère général	370 240,27	324 836,30	87,74
C012	Charges de personnel et frais assimilés	421 806,64	394 277,05	93,47
C014	Atténuations de produits	39 248,00	37 696,00	96,05
C65	Autres charges de gestion courante	230 446,53	178 660,29	77,53
C66	Charges financières	60 000,00	47 246,95	78,74
C67	Charges spécifiques	2 000,00	750,00	37,50
C68	Dotations aux provisions et dépréciations	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 124 741,44	983 466,59	87,43
C042	Opérations d'ordre (amortissements)	14 681,81	14 343,00	97,69
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		14 681,81	14 343,00	97,69
C023	Virement à la section d'investissement	598 512,20	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES		1 737 935,45	997 809,59	57,41

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

b) Les recettes de fonctionnement

Le montant total des recettes de fonctionnement s'élève à 1 737 935,45 € :

- recettes réelles : 1 139 016,54 €

CFU BP 2025

Les recettes de fonctionnement correspondent aux impôts locaux, aux dotations, à l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, à l'allocation compensatrice sur les taxes foncières, aux produits encaissés au titre du Musée, des concessions, aux loyers et locations de salles municipales, au FCTVA.

CHAPITRE	LIBELLE	VOTE BP 2025	REALISE 2025	% EXE
C013	Atténuations de charges (IJ)	0,00	4 153,60	0,00
C70	Produits des services du domaine et ventes diverse	42 750,00	46 540,25	108,87
C73	Impôts et taxes	148 000,00	192 345,59	129,96
C731	Fiscalité locale	458 728,00	476 273,00	103,82
C74	Dotations et participations	244 661,00	235 048,54	96,07
C75	Autres produits de gestion courante	202 474,00	184 053,79	90,90
C76	Produits financiers	50,00	17,60	35,20
C77	Produits spécifiques	1 000,00	584,17	58,42
C78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 098 663,00	1 139 016,54	103,67
C002	Résultat de fonctionnement reporté	639 272,45	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES		1 737 935,45	1 139 016,54	65,54

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, qui correspond à la différence entre les recettes totales et les dépenses totales de fonctionnement s'élève 780 479,40 €.

III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement est lié aux projets de la commune à moyen et long terme.

a) Les dépenses d'investissement

Elles concernent les dépenses faisant varier la valeur ou la consistance du patrimoine de la commune, notamment les bâtiments publics, de rapport administratifs et culturels, la voirie, les cimetières, le matériel technique et informatique et le mobilier, les logiciels.

Elles concernent également le capital des emprunts à courts et moyens termes ainsi que tous les travaux de créations de réseaux (électricité, éclairage public, télécom, fibre, protection incendie, eaux propres et sales...)

En 2025, la commune a réalisé, en section d'investissement, 700 786,53 € de dépenses réelles et 5 362,50 € de dépenses d'ordre, pour un total de 706 149,03 €.

CFU BP 2025

CHAPITRE	LIBELLE	VOTE BP 2025	REALISE 2025	% EXE
C16	Emprunts et dettes assimilées	381 969,00	377 192,03	98,75
C20	Immobilisations incorporelles	17 962,00	538,56	3,00
C204	Subventions d'équipement versées	70 348,45	35 518,20	50,49
C21	Immobilisations corporelles	365 598,88	281 831,74	77,09
C23	Immobilisations en cours	11 900,00	5 706,00	47,95
TOTAL DES DEPENSES REELLES		847 778,33	700 786,53	82,66
C041	Opérations patrimoniales	5 362,50	5 362,50	100,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 362,50	5 362,50	100,00
C001	Solde d'exécution de la section d'investissement	181 223,68	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES		1 034 364,51	706 149,03	68,27

Les principales dépenses d'investissement réalisées :

LIBELLE	PRIX TTC	LIBELLE	PRIX TTC
Effacement réseaux La Genèvre	35 518,20 €	Réseaux de voirie	21 822,05 €
Intégration Frais d'études	5 362,50 €	Radiateurs logis de l'enclos	1 611,00 €
Cimetières Saint-Agnan - Caves Urnes	2 398,40 €	Création WC public	36 706,89 €
Plantations arbres plaine des jeux	819,40 €	Dalle béton plaine des jeux	1 655,33 €
Enrochement talus route de La Brousse	7 771,80 €	WC plaine des jeux	41 175,77 €
Pompe à chaleur Mairie	22 231,96 €	Matériel flow vélo	3 122,95 €
Chauffe-eau logis enclos	1 975,36 €	PC bureau musée	1 525,20 €
Plans modélisation Hôtel Dieu	7 752,00 €	PC/imprimante urbanisme/accueil	3 288,94 €
Honoraires nouvelle muséographie	21 570,00 €	Tonnelles et chaises	6 120,00 €
Menuiseries ancienne gendarmerie	34 302,42 €	Abris de jardins plaine des jeux	4 395,00 €
Menuiseries Presbytère	10 797,47 €	Banc bibliothèque	577,20 €
Solde chaudière biomasse	49 276,06 €	Armoire réfrigérée salle des fêtes	1 836,54 €

b) Les recettes d'investissement

Plusieurs types de recettes sont imputées en investissement : les ressources propres, les recettes dites patrimoniales telles que celles perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues pour les projets d'investissement ainsi que le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA).

CFU BP 2025

En 2025, la commune a enregistré 217 326,32 € de recettes réparties comme suit :

- recettes réelles : 197 620,82 €
- recettes d'ordre : 19 705,50 €

CHAPITRE	LIBELLE	VOTE BP 2025	REALISE 2025	% EXE
C10	Dotations, fonds divers et réserves	39 800,00	52 376,72	131,60
C13	Subventions d'investissement	374 508,00	143 796,50	38,40
C16	Emprunts et dettes assimilées	1 500,00	1 447,60	96,51
TOTAL DES RECETTES REELLES		415 808,00	197 620,82	
C040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	14 681,81	14 343,00	97,69
C041	Opérations patrimoniales	5 362,50	5 362,50	100,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 044,31	19 705,50	
C021	Virement de la section de fonctionnement	598 512,20	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES		1 034 364,51	217 326,32	21,01

Les recettes réelles perçues :

LIBELLE	MONTANT
FCTVA	51 594,90 €
Taxe d'aménagement	781,82 €
Subvention ANS city-stade	40 469,00 €
Avance fond vert Presbytère	8 532,00 €
Subvention ADEME chaudière biomasse	65 040,00 €
Solde DETR chaudière biomasse	28 297,50 €
Subvention SDE24 MOE chaudière biomasse	1 458,00 €
Cautions logement	1 447,60 €

La section d'investissement dégage un déficit de 670 046,39 €.

Des restes à réaliser ont été validés et seront repris sur le budget principal 2026 de la manière suivante :

- 53 000 € en dépense d'investissement (Muséographie 41 500 € et flow vélo 11 500 €)
- 176 050,50 € en recettes d'investissement (subventions attendues ADEME et CD24)

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

Budget annexe Activités Economiques

Le compte financier unique de 2025 sera soumis au vote du Conseil Municipal le 30 avril 2026.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)
Résultats reportés	0,00	6 585,08	0,00	100 238,15	0,00	106 823,23
Opérations de l'exercice	81 394,80	101 410,91	86 457,45	68 748,61	167 852,25	170 159,52
Totaux	81 394,80	107 995,99	86 457,45	168 986,76	167 852,25	276 982,75
Résultats de clôture	0,00	26 601,19	0,00	82 529,31	0,00	109 130,50
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux cumulés	81 394,80	107 995,99	86 457,45	168 986,76	167 852,25	276 982,75
Résultats définitifs	0,00	26 601,19	0,00	82 529,31	0,00	109 130,50

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses totales de fonctionnement de l'exercice 2025 s'élèvent à 81 394,80 € :

- dépenses réelles : 51 502,24 €
- dépenses d'ordre : 29 892,56 € (amortissement).

Les dépenses de fonctionnement sont constituées essentiellement par la consommation et l'entretien de la Chartreuse, par les achats de matières premières et de fournitures (électricité, gaz, produits d'entretien, denrées alimentaires...), par les prestations de service (maintenances et protection incendie). Il y est également prévu le fermage pour l'étang du Coucou et les réparations des bâtiments (institut de beauté, l'étang du coucou, Vival/Chez Cathy) ainsi que les intérêts du crédit-bail de l'épicerie

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

CFU BA AE 2025

CHAPITRE	LIBELLE	BUDGET 2025	REALISE 2025	% EXE
C011	Charges à caractère général	56 006,42	46 927,38	83,79
C65	Autres charges de gestion courante	150,00	0,00	0,00
C66	Charges financières	2 019,06	2 019,06	100,00
C67	Charges exceptionnelles	2 560,00	2 555,80	99,84
TOTAL DES DEPENSES REELLES		60 735,48	51 502,24	
C042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	29 892,56	29 892,56	100,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		29 892,56	29 892,56	
TOTAL DES DEPENSES		90 628,04	81 394,80	89,81

b) Les recettes de fonctionnement

Le montant total des recettes de fonctionnement s'élève à 101 410,91 € :

- recettes réelles : 93 808,59 €

- recettes d'ordre : 7 602,32 € (amortissements)

Les recettes de fonctionnement correspondent aux produits encaissés par le centre d'Hébergement collectif de La Chartreuse, aux loyers et locations des commerces (Poste, esthéticienne, Vival, étang de Coucou).

CHAPITRE	LIBELLE	BUDGET 2025	REALISE 2025	% EXE
C70	Produits des services, du domaine et ventes divers	13 300,00	24 266,63	182,46
C74	Subventions d'exploitation	13 000,00	0,00	0,00
C75	Autres produits de gestion courante	48 000,00	67 760,73	141,17
C76	Produits financiers	2 140,64	1 781,23	83,21
TOTAL DES RECETTES REELLES		76 440,64	93 808,59	
C042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	7 602,32	7 602,32	100,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		7 602,32	7 602,32	
C002	Résultat reporté ou anticipé	6 585,08	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES		90 628,04	101 410,91	111,90

024-212402101-20260430-2026-038-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 06/05/2026
 Publication : 06/05/2026

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Les dépenses d'investissement

Elles concernent les dépenses faisant varier la valeur ou la consistance du patrimoine de la commune, notamment les commerces dont la commune est propriétaire, l'étang du Coucou ainsi que le centre d'hébergement de la Chartreuse.

Elles concernent également le capital des emprunts (crédit-bail Vival).

En 2025, la commune a réalisé, en section d'investissement, 78 855,13 € de dépenses réelles et 7 602,32 € de dépenses d'ordre, pour un total de 86 457,45 €.

CHAPITRE	LIBELLE	BUDGET 2025	REALISE 2025	% EXE
C16	Emprunts et dettes assimilées	17 636,22	17 636,22	100,00
C21	Immobilisations corporelles	138 076,81	61 218,91	44,34
TOTAL DES DEPENSES REELLES		155 713,03	78 855,13	
C040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	7 602,32	7 602,32	100,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 602,32	7 602,32	
TOTAL DES DEPENSES		163 315,35	86 457,45	52,94

Les dépenses d'investissement réalisées :

LIBELLE	PRIX TTC
Etude de sol assainissement restaurant Coucou	1 290,00 €
Linge de lit Chartreuse	4 497,72 €
Mitigeur thermostatique Chartreuse	2 310,00 €
Lave-vaisselle Chartreuse	2 482,92 €
Presse purée Chartreuse	127,20 €
Matériel de cuisine Chartreuse	2 775,86 €
Essoreuse salade Chartreuse	123,60 €
Changement menuiseries Chartreuse	3 055,82 €
Changement menuiseries Chartreuse	26 654,96 €
Changement menuiseries Chartreuse	17 582,22 €
Changement menuiseries Chartreuse	12 562,38 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
024-212402101-20260430-2026-038-DE
Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

b) Les recettes d'investissement

Plusieurs types de recettes sont imputées en investissement : les ressources propres, les recettes du crédit-bail et les subventions d'investissement perçues pour les projets d'investissement ainsi que le Fonds Vert et l'ADEME pour la rénovation énergétique de la Chartreuse.

En 2025, la commune a enregistré 68 748,61 € de recettes réparties comme suit :

- recettes réelles : 38 856,05 €
- recettes d'ordre : 29 892,56 €,

CHAPITRE	LIBELLE	BUDGET 2025	REALISE 2025	% EXE
C13	Subventions d'investissement reçues	16 000,00	21 285,00	133,03
C16	Emprunts et dettes assimilées	17 184,64	17 571,05	102,25
TOTAL DES RECETTES REELLES		33 184,64	38 856,05	
C040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	29 892,56	29 892,56	100
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		29 892,56	29 892,56	
C001	Résultat reporté ou anticipé	100 238,15	0,00	
TOTAL DES RECETTES		163 315,35	68 748,61	42,10

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

Budget annexe Lotissement

Le compte financier unique de 2025 sera soumis au vote du Conseil Municipal le 30 avril 2026.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)
CFU						
Résultats reportés	0,00	0,00	13 625,00	0,00	13 625,00	0,00
Opérations de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux	0,00	0,00	13 625,00	0,00	13 625,00	0,00
Résultats de clôture	0,00	0,00	13 625,00	0,00	13 625,00	0,00
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux cumulés	0,00	0,00	13 625,00	0,00	13 625,00	0,00
Résultats définitifs	0,00	0,00	13 625,00	0,00	13 625,00	0,00

Ce budget n'évolue pas depuis sa création soit depuis 2022.

Seuls des frais de géomètre et des frais d'étude de projet d'architecte ont été enregistrés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026